

Publication des Annales des mines
avec le concours du Conseil
général de l'économie, de l'industrie,
de l'énergie et des technologies
et de l'École nationale
des mines de Paris

N°70 • BIMESTRIEL
JANVIER 2013

La Gazette

DE LA SOCIÉTÉ
ET DES TECHNIQUES

« Se défier
du ton d'assurance
qu'il est si facile
de prendre
et si dangereux
d'écouter »

Charles Coquebert
Journal des mines n°1
Vendémiaire An III (1794)

FRANCE ET ROYAUME-UNI, L'IMPOSSIBLE MARIAGE DE RAISON

Français et Anglais ont de nombreux points de vue communs, en matière de défense, d'utilisation de l'énergie nucléaire, de lutte contre le changement climatique, etc. Ils s'opposent pourtant souvent et ne se comprennent guère. Comment mieux comprendre nos voisins d'outre-Manche pour mieux négocier avec eux ? Telle était la question posée à deux ingénieurs des Mines comme sujet de leur mémoire de troisième année¹. Après avoir étudié divers ouvrages et rapports, et rencontré de nombreux Britanniques ainsi que des personnes qui ont eu à négocier avec eux, ils livrent des réflexions qui donnent à penser qu'il reste du chemin à faire pour que l'entente règne entre les deux côtés de la Manche.



Les relations franco-britanniques sont des plus déroutantes. Entre brillants succès et échecs retentissants, la frontière semble ténue, et l'équilibre difficile à trouver. L'analyse des unes des quotidiens français et britanniques à la fin de l'année 2011 est en ce sens révélatrice. Ainsi, en septembre 2011, l'image du couple franco-britannique était celle des sourires de Nicolas Sarkozy et David Cameron, mains jointes, congratulés par les représentants du Conseil National de Transition libyen, acclamés par la foule à Benghazi. Mais à peine quelques semaines plus tard, début décembre, les sourires immortalisés en première page des journaux avaient laissé la place à l'image d'une poignée de mains évitée entre les deux mêmes protagonistes et à des regards fuyants, au lendemain d'un Conseil Européen où le Royaume-Uni avait une fois de plus tourné le dos à l'Europe pour se complaire dans son splendide isolement, et ce, bien aidé par une France qui n'avait fait, ce soir-là, aucun effort pour le retenir.

Et si, le lendemain, la presse avait fait ses choux gras de cette histoire des deux côtés de la Manche, c'est sans doute parce que les histoires qui parlent le mieux au lecteur sont celles qu'il connaît déjà.

Je t'aime, moi non plus

Et quoi de plus ancré dans l'esprit français que l'idée de Britanniques peu fiables quand ils ne sont pas des ennemis

déloyaux ? Quoi de plus marqué dans notre conscience nationale que cette idée de perfide Albion, seule clef trouvée par la Raison française pour déchiffrer le comportement, parfois si déroutant, de nos voisins britanniques – et surtout anglais ?

Pourtant, malgré cette tendance instinctive des Français à se méfier d'eux, il est nécessaire de pouvoir s'associer avec les Britanniques. En effet, Français et Britanniques partagent le même point de vue sur de nombreux sujets : développement de l'Afrique, lutte contre le changement climatique, utilisation de l'énergie nucléaire, place accordée à la défense, etc. La liste des sujets de discorde, régulation financière et intégration européenne en tête, étant par ailleurs au moins aussi longue, il est capital pour les Français d'être les plus efficaces possibles dans leurs rapports avec les Britanniques.

Les racines d'un antagonisme ancestral

La première étape est de comprendre la genèse de l'antagonisme franco-britannique. Comment en effet interpréter le fait que Charles de Gaulle, héros de la France libre réfugié à Londres pour continuer la lutte contre l'Allemagne nazie, puisse affirmer au sortir de la seconde guerre mondiale : « Notre plus grand ennemi héréditaire, ce n'était pas l'Allemagne, c'était l'Angleterre » ?

Tout d'abord, il convient de noter que nos deux pays ont été en guerre, presque sans discontinuer, de la conquête de l'Angleterre par Guillaume le Conquérant en 1066 jusqu'à la signature de l'Entente cordiale en 1904. Ce millénaire d'affrontements a été jalonné de terribles défaites infligées par les Anglais, qui ont durement atteint l'ego national et dont les cicatrices ont alimenté une anglophobie certaine : Crécy et Azincourt demeurent les épisodes les plus connus de la guerre de Cent Ans, qui vit pourtant la victoire finale du Roi de France. La guerre de Sept Ans (1756-1763) a marqué définitivement la domination britannique sur et outre-mer, et Trafalgar et Waterloo montrèrent que le Royaume-Uni était la principale opposition à l'expansion de la France napoléonienne en Europe.

Il faut également souligner que les identités nationales française et anglaise ont germé au cours de la guerre de Cent Ans. L'identité française est née du combat commun pour « bouter l'Anglais hors de France », comme en témoigne le statut d'héroïne accordé à Jeanne d'Arc. Quant à l'identité anglaise, elle naquit d'une double bataille : contre les Français, et contre le français, langue officielle du royaume parlée par la classe dirigeante depuis la conquête de l'île par les Normands en 1066.

La période de paix entre les deux nations qui s'ouvrit en 1904, avec la signature de l'Entente cordiale, n'a pas pour autant ouvert la voie à l'apaisement. Ainsi, les Français reprochèrent aux Britanniques leur engagement tardif lors de la première guerre mondiale, tandis que la seconde fut le théâtre d'événements comme l'évacuation de Dunkerque et la destruction de la flotte française à Mers El Kébir par la *Royal Navy*, événements considérés comme sources de fierté à Douvres et comme d'ignobles trahisons à Calais.

Cet antagonisme historique a nourri, de chaque côté de la Manche, une image très négative de l'autre qui, bien qu'en recul dans la seconde moitié du XX^e siècle, est revenue rapidement au premier plan suite à la crise financière de 2008 qui fut marquée en France par une dénonciation quasi-systématique du modèle anglo-saxon. Ainsi, la presse et la classe politique françaises n'hésiteront pas à rejeter la responsabilité des problèmes économiques sur la City de Londres, quand les Britanniques critiqueront les Français pour leur insouciance et leur incapacité présumée à agir pour sortir de la crise.

Cette « guerre de mots » traduit deux choses. En premier lieu, la facilité des deux nations à s'accuser mutuellement de tous les maux, mais également la différence profonde entre les pensées française et britannique.

Des optiques divergentes

Lorsque l'on imagine les différences entre Français et Britanniques, la première chose qui vient à l'esprit est ce cliché mille fois rebattu de Français idéalistes et de Britanniques pragmatiques. Ainsi, l'ambassadeur de France au Royaume-Uni en fonction lors de la négociation des accords militaires de Lancaster House (dont nous reparlerons) déclarait en 2010 que les Britanniques avaient demandé avant toute chose à leurs interlocuteurs français « d'être pragmatiques, et non hyperboliques ». De même, Margaret Thatcher méprisait dans ses Mémoires « le

président Mitterrand et le chancelier Kohl, qui étaient plus intéressés par une politique de puissance et de grands gestes que par les aspects concrets... »

Selon une autre explication régulièrement avancée, ces différences tiendraient à l'insularité du Royaume-Uni. Cette insularité procurerait à la nation britannique un sentiment d'indépendance, d'autosuffisance, d'exception même.

Mais ces explications sont de courte vue. Comment expliquer que, parmi tous les pays du continent, la France s'attire autant les foudres de la presse britannique ?

Pour bien saisir les différences culturelles entre Français et Britanniques, il faut en revenir aux différences fondamentales que l'on peut observer de chaque côté de la Manche. Vu de France en effet, le Royaume-Uni, pourtant si proche, paraît profondément étranger. Que penser par exemple d'un pays qui ne dispose pas d'une Constitution ? La façon de gouverner le pays est en effet régie par l'usage et par un corpus de textes dont le plus vieux est la *Magna Carta* de 1215. Quand on sait l'ardeur que mettent certains politiciens français à promettre une nouvelle Constitution pour donner une nouvelle orientation au pays, cette absence ne peut qu'interpeller.

De la même manière, il nous paraît incompréhensible à nous Français qu'il existe encore, vestige de la *Magna Carta*, un quartier de Londres, la *City*, qui échappe à l'autorité du maire de la ville. Cette cité dans la cité dispose en effet de sa propre force de police et élit ses propres dirigeants sur la base du vote des habitants, mais aussi des entreprises principalement financières qui y sont installées.

Ces quelques exemples, parmi des dizaines, nous surprennent car la France aspire depuis la Révolution à un fonctionnement dicté par la raison, quitte à faire table rase de l'existant. À titre d'exemple, cette aspiration a conduit à imposer l'abandon de toutes les unités de mesure existantes pour utiliser un système fondé sur la longueur du dix millionième du quart du tour du méridien terrestre : le mètre. Les Britanniques ont souvent privilégié l'existant éprouvé à une innovation fondée exclusivement sur des idées. C'est ce qui les amène encore aujourd'hui à se battre contre la Commission européenne pour pouvoir continuer à mesurer en miles qui valent 63 360 pouces...

Goût de la tradition face au goût des idées

C'est aussi ce qui amène aujourd'hui certains Britanniques à tourner le dos à l'Europe. En effet, la tradition parlementaire est une des plus importantes outre-Manche, comme en témoigne la ritualisation à outrance de l'ouverture des sessions parlementaires par le souverain. Or, cette tradition veut que le parlement de Westminster soit entièrement libre de ses décisions, ce qui explique l'absence d'organes de contrôle comme peuvent l'être le Conseil constitutionnel en France ou la cour de Karlsruhe en Allemagne. Ainsi, une plus grande intégration européenne, rendue nécessaire par la crise économique selon certains, reviendrait pourtant à réduire le pouvoir de Westminster au profit de Bruxelles. *Shocking !* Dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, on se trouve alors dans une impasse face à un interlocuteur pour qui le plus important est de préserver ses traditions, et surtout celles de son Parlement auquel il tient tant !

Cette préférence pour la tradition se retrouve dès les écrits d'Edmund Burke, philosophe britannique du XVIII^e siècle et l'un des fondateurs de la pensée conservatrice. Il considérait en effet que les idées qui germaient dans l'esprit des intellectuels ne pouvaient mener qu'à la tyrannie, et que le seul moyen de s'en prémunir était de se fier à l'Histoire, « *résultat (...) d'une longue habitude.* » Cette analyse qu'il développera dans *Reflections on the revolution in France*, sera largement reprise et contribuera à ancrer le Royaume-Uni dans la contre-révolution.

Une première différence fondamentale entre Français et Britanniques est donc une opposition entre des Britanniques très attachés à leurs traditions et des Français prêts à faire table rase du passé pour asseoir de nouvelles idées, justifiées par la Raison ou par des principes fondateurs. Ceci traduit sans doute un attachement des premiers à leur particularisme alors que les seconds recherchent l'universalité.

Le soft power britannique

À partir de ce constat, on pourrait croire que la pensée britannique, ancrée dans son particularisme s'exporte mal. Mais l'une des plus grandes forces du Royaume-Uni est justement son *soft power*, sa capacité à façonner l'agenda international, non pas en disposant de moyens concrets pour imposer sa vision mais en faisant porter ses idées au-delà des mers.

Pour se donner une idée de ce *soft power*, il suffit de s'intéresser à l'impact de la presse britannique. Parmi les 1,5 million de lecteurs de l'hebdomadaire *The Economist*, près de 80 % ne sont pas des sujets de Sa Majesté. Il en va de même pour deux lecteurs du *Financial Times* sur trois. Le quotidien couleur saumon, distribué à tous les étages de la Commission européenne, va jusqu'à proposer des éditions locales pour mieux s'imposer à l'étranger, mais bien évidemment alignées sur la ligne éditoriale de la maison mère. Le *BBC World Service*,

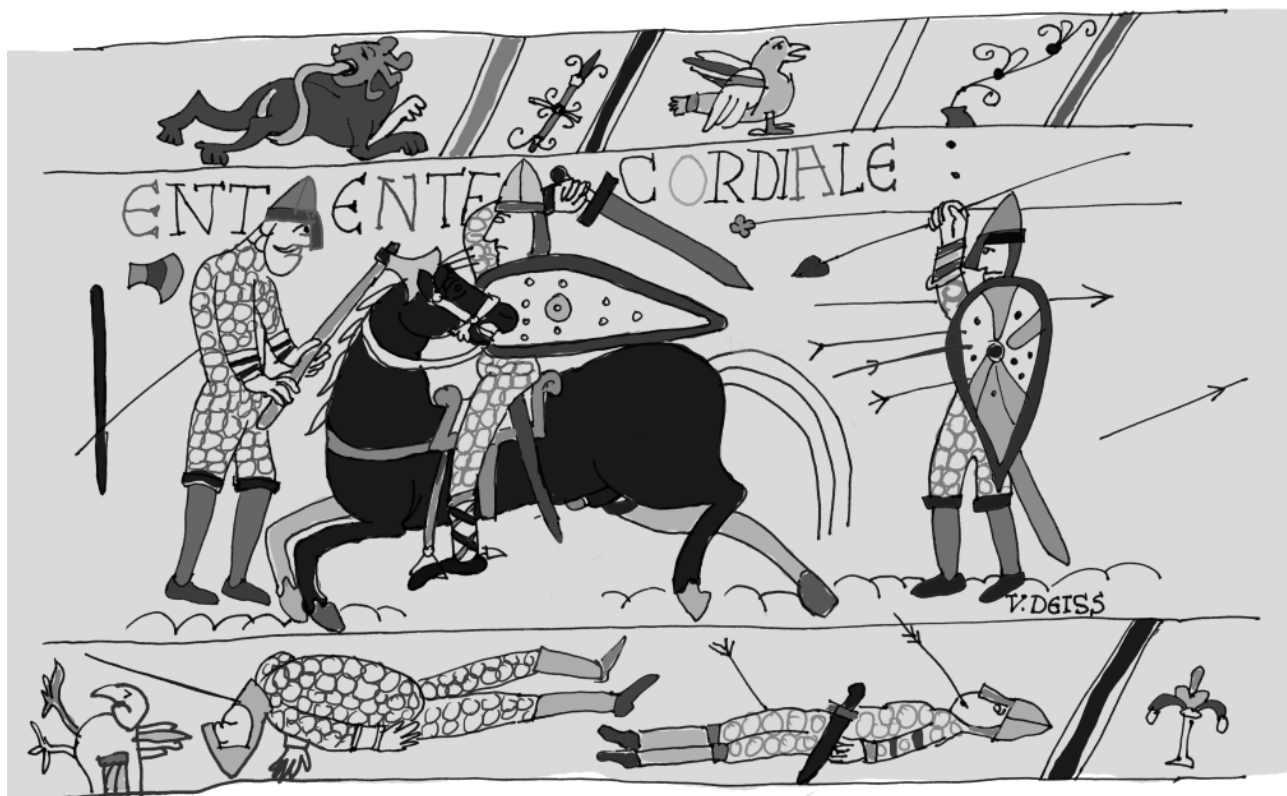
enfin, est écouté par plus de 180 millions de personnes à travers le monde, dont seulement 20 millions en Occident. Bien qu'à vocation mondiale, ces médias n'en sont pas moins basés à Londres et sont d'indiscutables caisses de résonance des idées britanniques. En témoignent ces derniers temps les innombrables articles décrivant les Français comme insoucians et incapables de prendre les mesures d'austérité rendues nécessaires par la crise. Bref, incapables de faire ce que font les Britanniques.

Un autre levier majeur de ce *soft power* est l'attractivité des universités britanniques. Formés à Oxford ou Cambridge, ayant travaillé à Londres ou à Birmingham, de nombreux décideurs de demain, quelle que soit leur nationalité, auront en tête la vision des Britanniques sur les problèmes auxquels ils seront confrontés.

Prenons l'exemple de l'élection en 2011 de Verena Ross au poste de directeur exécutif de l'ESMA (Autorité européenne des marchés financiers), poste hautement stratégique en pleine crise financière. Bien que de nationalité allemande, sa candidature a pourtant été fortement appuyée par George Osborne, chancelier de l'Échiquier, le ministre des finances du Royaume-Uni. Un rapide coup d'œil sur le curriculum vitae de Verena Ross suffit à tout comprendre. On y apprend en effet qu'après avoir effectué une partie de son cursus universitaire à Londres, elle a travaillé au sein de la Bank of England puis au FSA, l'autorité britannique des marchés financiers. Inutile de préciser que bien qu'allemande, elle a une parfaite connaissance des enjeux liés à la régulation pour la *City* et pour l'économie britannique.

Défendre ses intérêts ou défendre des valeurs ?

Une autre différence majeure qui nous rend les Britanniques si étrangers est leur focalisation sur le résultat, sans accorder d'importance aux moyens ou même aux causes. En 1848,



Lord Palmerston, premier ministre britannique, déclarait ainsi à la Chambre des communes : « *Nous n'avons pas d'alliés éternels et nous n'avons pas d'ennemis perpétuels. Nos intérêts sont éternels et permanents, et ce sont ces intérêts qu'il est de notre devoir de suivre. Chaque ministre britannique devra placer les intérêts de l'Angleterre au centre de sa politique* ». Preuve que pour les Britanniques, défendre son pays c'est défendre ses intérêts et non pas son intégrité, ni même l'image qu'il donne à l'étranger. Et derrière cette notion d'intérêt, c'est bien un résultat matériel qui est visé.

À l'inverse, le président français, François Hollande déclarait en août 2012 : « *La France se bat, non pas pour son influence dans le monde, non pas pour ses intérêts, mais au nom de valeurs et de principes* ». Pour les Français, le plus important résiderait donc dans la défense de valeurs et de principes fondateurs. Le résultat serait donc moins important que le moyen mis en œuvre ou sa justification.

Ces déclarations sont d'autant plus intéressantes qu'elles sont excessives. Cet excès qui les caractérise est la marque qu'elles ne se veulent pas une illustration fidèle de la politique menée par ces pays, mais sont bien des messages adressés par des hommes politiques à leur population. Elles reflètent donc ce qu'une majorité de Britanniques et de Français attendent de la politique de leur pays.

On retrouve ces mêmes éléments dans les participations respectives du Royaume-Uni et de la France à l'Union européenne. Pour les premiers, l'aventure européenne relève avant tout d'une logique d'optimisation, sans adhésion sur le fond. L'Europe est acceptée des Britanniques parce que le marché commun présente un intérêt économique ; en revanche, le « projet européen » ne remporte pas une forte adhésion comme en témoigne leur volonté de préserver leurs *opt out*, ces « exemptions » qui permettent au Royaume-Uni de ne pas prendre part à certains axes majeurs de l'intégration européenne, comme la monnaie unique ou la Charte des droits fondamentaux. Un chroniqueur de l'hebdomadaire britannique *The Economist* affirmait ainsi que « *La participation de la Grande-Bretagne à l'UE n'est pas une affaire de cœur mais bien un exercice de comptabilité* ». »

Le chèque britannique est à ce titre un exemple très éclairant. Ce « rabais » concédé aux Britanniques dans leur participation au budget de l'Union a été accordé alors que le désaccord portait sur le fond, et notamment la place de la politique agricole commune. La solution qui a été trouvée satisfaisante par les Britanniques aura été, non de réformer le projet européen sur le fond, mais d'obtenir un résultat matériel équivalent.

À l'inverse, les Français ont toujours cherché dans l'intégration européenne à retrouver le rayonnement mondial qu'ils avaient perdu après la Seconde Guerre mondiale et la perte de l'Empire, ce que l'on peut qualifier de logique de réincarnation.

La différence est donc très marquée entre des Français pour qui la défense de leurs intérêts passe en premier lieu par la défense d'une certaine idée de la France, marquée notamment par les principes fondateurs de la Révolution, et des Britanniques pour qui les intérêts sont avant tout matériels. Par conséquent, les premiers auront une vision très macroscopique des choses, tandis que les seconds privilégieront une analyse beaucoup plus fine de la situation pour pouvoir déterminer si leurs intérêts matériels sont ou non respectés.

Les positions fluctuantes des Britanniques

Corollaire de ce constat, la position française est sans doute plus lisible que la position britannique qui peut changer au gré

de ses intérêts, ce qui explique sans doute en partie la genèse de la notion de "perfidie Albion".

Les accords de coopération en matière de défense de Lancaster House constituent un excellent exemple de ce dernier point. Conclue en 2010 dans un contexte de rationalisation des budgets, ces accords visaient à mutualiser certains efforts en matière de défense, en particulier par la mise en commun de porte-avions. Il était donc prévu d'équiper le futur porte-avions *Queen Elizabeth*, dont la construction est prévue d'ici 2020, d'un système de décollage identique à celui du Charles de Gaulle. Cela aurait permis aux Rafales français de se poser sur le pont du futur porte-avions britannique et aux futurs avions britanniques de se poser sur le Charles de Gaulle.

Les Britanniques avaient donc initialement choisi un avion compatible. Mais des retards de développement les ont finalement conduits à changer de stratégie et à opter pour un appareil d'une conception différente. Au détriment de l'interopérabilité donc, mais surtout au détriment de l'esprit des accords de Lancaster House. Philip Hammond, ministre de la Défense du Royaume-Uni, défendit en ces termes ce choix : « La décision concernant les porte-avions était légitime à l'époque, mais les faits ont changé et nous devons changer notre approche en conséquence ».

Conclusion

Français et Britanniques se côtoient, s'observent et s'affrontent depuis toujours sans vraiment se comprendre. À l'heure où 12 millions de Britanniques visitent chaque année la France et où plus de 200 000 Français vivent à Londres, les deux identités subsistent et rivalisent toujours, notamment au travers de leurs dirigeants. D'un côté des Français attachés à la Raison et au respect de principes fondateurs, de l'autre des Britanniques, jaloux de leurs traditions et n'estimant une mesure que par son résultat. Ce mariage apparemment impossible a conduit à bien des déceptions, mais c'est aussi parce qu'il a amené de grandes victoires que certains tenteront toujours de le faire fonctionner.

Loïc Tanguy et Albin Guyon, ingénieurs des mines

NOTE

¹ Loïc Tanguy et Albin Guyon, *Négocier avec les Britanniques*, publication École des Mines, septembre 2012.

La Gazette de la société et des techniques

La *Gazette de la Société et des Techniques* a pour ambition de faire connaître des travaux qui peuvent éclairer l'opinion, sans prendre parti dans les débats politiques et sans être l'expression d'un point de vue officiel. Elle est diffusée par abonnements gratuits. Vous pouvez en demander des exemplaires ou suggérer des noms de personnes que vous estimez bon d'abonner.

Vous pouvez consulter tous les numéros sur le web à l'adresse :
<http://www.anales.org/gazette.html>

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Dépôt légal janvier 2013

La Gazette de la Société et des techniques

est éditée par les *Annales des mines*,

120, rue de Bercy - télédéc 797 - 75012 Paris

<http://www.anales.org/gazette.html>

Tél. : 01 42 79 40 84

Fax : 01 43 21 56 84 - mél : michel.berry@ensmp.fr

N° ISSN 1621-2231.

Directeur de la publication : Pierre Couveignes

Rédacteur en chef : Michel Berry

Illustrations : Véronique Deiss

Réalisation : PAO - SG - SEP 2 C

Impression : France repro



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES